

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SEANCE du 30 mars 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2023

Compte rendu affiché le 4 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 18

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Gwendoline CHALON

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette (arrivée à 20h30), CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, MAZARD Roger, BOINON Sandrine, LOISON Thierry, VERMARE Odile, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, LOTISSIER Marc, RAYNARD Gilles, CHALON Gwendoline, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Démissionnaire : GAYET Véronique.

Membres excusés : SERAILLE Marielle (pouvoir à Sandrine BOINON), BRETONNIER Yvette (arrivée à 20h30 pouvoir à Isabelle LOTISSIER), BONNET Fabrice (pouvoir à Ludovic CARRET)

Monsieur le Maire ouvre la séance en proposant au Conseil Municipal de recevoir Monsieur Jérôme PERSICO, Coordinateur des fonctions supports du Centre de formation BIOFORCE EUROPE et Monsieur Sylvain PONCET propriétaire et gérant d'ACTIVERT pour la présentation de l'association BIOFORCE et de leurs activités sur la Commune à ACTIVERT. BIOFORCE est un leader français de la formation, reconnu par la communauté humanitaire internationale. Basée à Vénissieux, et depuis 40 ans, BIOFORCE, crée, développe et renforce les compétences des personnes et des organisations mobilisées dans les interventions de solidarité, en adaptant les réponses aux profils de chacun. Sur le site d'ACTIVERT depuis les années 2000, sont organisés des stages de simulation d'exercices en extérieur qui sont un point fort et reconnu des formations. Deux bâtiments sont actuellement loués. L'installation d'une réserve d'eau de 120 m³ afin de renforcer la défense incendie du secteur mais aussi la construction d'un transformateur EDF et le renforcement des lignes, permettra le développement des activités. Le projet porte également sur la construction ou la recherche d'une zone de stockage de 100 m² environ.

Monsieur Jérôme PERSICO et Monsieur Sylvain PONCET remercie le Conseil Municipal pour leur accueil et l'attention portée aux projets présentés.

- **Présentation et vote des comptes administratifs et des comptes de gestions 2022 : Lotissement le Petit Bois, Lotissement des Sources, Lotissement Les Terres, Bâtiment Place du Plâtre, Maison de Santé Pluridisciplinaire et Général.**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2022. Il expose que ces derniers sont en conformité avec ceux de Monsieur le Trésorier.

BUDGET GENERAL

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001	Résultat	Affectation proposée sur BP 2022
Investissement	1 873 217.67 €	2 216 532.06 €		343 314.39 €	476 277.83 €	819 592.22 €	001
Fonctionnement	1 941 372.77 €	2 287 970.80 €		346 598.03 €	650 673.09 €	997 271.12 €	002

BUDGET LE PETIT BOIS

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2022
Investissement		40 000.00 €		40 000.00 €	-311 275.95 €	-271 275.95 €	001
Fonctionnement	40 000.00 €	40 000.00 €		0.00 €		0.00 €	002

BUDGET LOTISSEMENT DES SOURCES

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2022
Investissement	1 165.00 €	70 310.03 €		69 145.03 €	205 127.50 €	274 272.53 €	001
Fonctionnement	71 475.03 €	71 475.03 €		0.00 €	129 579.03 €	129 579.03 €	002

BUDGET LOTISSEMENT LES TERRES

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2022
Investissement	126 266.71 €	108 868.91 €		-17 397.80 €		-17 397.00 €	001
Fonctionnement	135 335.62 €	135 335.62 €		0.00 €		0.00 €	002

BUDGET MAISON DE SANTE

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2022
Investissement	32 411.97 €	135 378.03 €		102 966.06 €	-525 980.90 €	-423 014.84 €	001
Fonctionnement	68 908.28 €	64 537.72 €		-4 370.56 €	-8 306.99 €	-12 677.55 €	002

Monsieur le Maire demande à Monsieur Yvan SIMON de prendre la présidence de séance afin de procéder au vote des comptes administratifs 2022 et quitte la séance. Suite à présentation, le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Votant : 17 (dont deux pouvoirs) : Oui : 17 -Non : 0, Abstention : 0).

Monsieur le Maire réintègre la séance et remercie le Conseil pour ce vote de confiance et fait procéder au vote du compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour 2022. Le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Votant : 18 (dont deux pouvoirs) : Oui : 18 -Non : 0, Abstention : 0).
Le Conseil Municipal approuve aussi les affectations budgétaires.

- **Présentation et vote des budgets primitifs 2023 : Lotissement le Petit Bois, Lotissement des Sources, Lotissement Les Terres, Bâtiment Place du Plâtre, Maison de Santé Pluridisciplinaire et Général.**

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2023 pour les lotissements :

BUDGET LE PETIT BOIS

	Dépenses	Recettes
Investissement	282 329.95 €	282 329.95 €
Fonctionnement	282 329.95 €	282 329.95 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2023 le Petit Bois au vote :
Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0)

BUDGET LOTISSEMENT DES SOURCES

	Dépenses	Recettes
Investissement	274 272.53 €	274 272.53 €
Fonctionnement	403 861.56 €	403 861.56 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2022 Les Sources au vote :
Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0).

BUDGET LOTISSEMENT LES TERRES

	Dépenses	Recettes
Investissement	117 397.80 €	117 397.80 €
Fonctionnement	395 211.99 €	395 211.99 €

Monsieur le Maire présente le budget Lotissement primitif 2022 Les Terres au vote :
Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0).

Il poursuit avec les présentations des deux budgets annexes :

BUDGET BATIMENT PLACE DU PLATRE

	Dépenses	Recettes
Investissement	139 865.66 €	139 865.66 €
Fonctionnement	65 000.10 €	65 000.10 €

Monsieur le Maire présente le budget le budget primitif 2022 Bâtiment Place du Plâtre au vote :
Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0)

BUDGET MAISON DE SANTE

	Dépenses	Recettes
Investissement	462 065.34 €	462 065.34 €
Fonctionnement	89 877.55 €	89 877.55 €

Monsieur le Maire présente le budget le budget primitif 2022 Maison de Santé Pluridisciplinaire au vote :
Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0)

Monsieur le Maire présente de détail du budget communal 2022 qui servira de ligne de conduite pour 2023 dont les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Eau & assainissement	11 000.00 €
Energie-électricité	120 000.00 €
Combustibles - gaz - fuel	100 000.00 €
Carburants	20 000.00 €
Alimentation	140 000.00 €
Fournitures d'entretien	12 700.00 €
F. de petit équipement	25 000.00 €
F. de voirie	16 000.00 €
Vêtements de travail	3 500.00 €
Fournitures administratives	4 000.00 €
Fournitures scolaires	8 620.00 €
Autres matières & fournitures	800.00 €

Contrats prestations services	10 000.00 €
Locations immobilières	19 000.00 €
Locations mobilières	8 000.00 €
Entretien de terrains	5 000.00 €
Bâtiments	30 000.00 €
Voirie	26 000.00 €
Réseaux	2 000.00 €
Entretien matériel roulant	15 000.00 €
Entretien autres biens mobiliers	9 000.00 €
Maintenance	42 000.00 €
Assurance multirisque	44 000.00 €
Etudes et recherches	1 000.00 €
Documentation	1 000.00 €
Indemnité régisseur	220.00 €
Honoraires	15 000.00 €
Frais actes	3 000.00 €
Annonces et insertion	5 000.00 €
Fêtes et cérémonies	15 000.00 €
Publications	21 250.00 €
Remboursement de frais	500.00 €
Frais d'affranchissement	5 200.00 €
Frais de télécommunication	13 000.00 €
Services bancaires	500.00 €
Concours divers (cotisations)	4 000.00 €
Frais de nettoyage des locaux	5 000.00 €
Autres impôts et taxes	4 000.00 €
Taxes foncières	18 000.00 €
Charges de personnel	803 320.00 €
Indemnités élus	83 000.00 €
Cotisations retraite élus	3 600.00 €
Cotisations sociales élus	8 000.00 €
Formation élus	1 000.00 €
Service d'incendie	31 000.00 €
Compensation charges territoriales	8 650.00 €
Autres contributions	200.00 €
Forfait communal école privée	48 586.52 €
Participation grêle	1 000.00 €
Subventions aux associations	43 789.31 €
Autres	10.00 €
Intérêts des emprunts	31 000.00 €
Titres annulés et admission en non valeurs	6 729.14 €
Versement budget maison de santé	34 973.77 €
Versement budget Place du Plâtre	14 987.04 €
Dépenses imprévues	49 060.05 €
Total général des dépenses réelles de fonctionnement	1 952 195.83 €
<i>Virement à la sect^o d'investis.</i>	997 271.12 €
Total général des dépenses réelles de fonctionnement	2 949 466.95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de charges	20 000.00 €
Produits des services (garderie, repas restaurant scolaire, divers remboursements...)	285 200.00 €
Contributions directes	686 856.20 €
Compensation taxe habitation	18 158.00 €
Coefficient correcteur taxe habitation	113 557.00 €
Etat compensation taxe foncière	4 514.00 €
Etat compensation taxes foncières	35 800.00 €
Attribution de compensation	101 531.35 €
Fonds péréq. interco et commun.	25 000.00 €
Droits de place	11 000.00 €
Taxe add. droits de mutation	110 000.00 €
Dotation forfaitaire	170 000.00 €
Dotation Solidarité rurale	160 000.00 €
Dotation nationale de péréquation	25 000.00 €
FCTVA sur dépenses de fonctionnement	4 999.28 €
Subvention Etat	5 000.00 €
Attributions du FDTP	7 000.00 €
Dotation titres sécurisés	8 580.00 €
Revenus des immeubles	150 000.00 €
Produits exceptionnels	10 000.00 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 952 195.83 €
Excédent	997 271.12 €
Total général des recettes de fonctionnement	2 949 466.95 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Etudes	68 043.10 €
Acquisition terrains	126 000.00 €
Travaux cimetière	1 440.00 €
Matériel non affecté	10 950.00 €
Bâtiments divers	79 818.12 €
Ecole publique	50 950.00 €
Locaux associatifs	22 610.00 €
Restaurant scolaire	79 200.00 €
Voirie	71 000.00 €
Salle polyvalente	25 200.00 €
Vestiaires judo travaux	12 400.00 €
Acquisition matériel illuminations	6 000.00 €
Salle pluriactivités	45 600.00 €
Local technique	1 071 000.00 €
Mille club	2 160.00 €
Terrains tennis	135 000.00 €
Saint Laurent Horizon 2025 - solde travaux rue Grange Thival	78 000.00 €
Acquisition de terrains	70 000.00 €
Pole culturel	520 000.00 €
Aménagement marché forain	12 000.00 €
Eclairages solaire lotissement La Salvatière	50 000.00 €

PUMPTRACK	90 000.00 €
Centre de tir travaux suite à études	25 000.00 €
Chemins piétonniers	30 000.00 €
Déviations routes de la Gondolière	40 000.00 €
Aires de points d'apport volontaires	80 000.00 €
Acquisition et travaux Maison Brouilly	131 000.00 €
Total des dépenses d'investissement	2 933 371.22 €

Recettes d'investissement	
DETR Local technique	149 625.00 €
DSIL 2020 accessibilité	8 237.00 €
DSIL Croix Sopha	20 000.00 €
Subvention Pumptrack	62 576.00 €
Cession de terrains	39 203.10 €
FCTVA	219 599.55 €
Taxe aménagement	20 000.00 €
Vente de terrains ou bâtiments	218 000.00 €
Emprunt	379 267.23 €
Virement section de fonctionnement	997 271.12 €
Excédent investissement	819 592.22 €
Total recettes d'investissement	2 933 371.22 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement pour les opérations inscrites en dépenses d'investissement et mentionne les subventions acquises, ou en cours d'instruction, auprès du Département du Rhône, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat. Ces recettes ne peuvent être inscrites pour l'instant dans le budget. D'autres recettes potentielles sont à noter, avec notamment le résultat de la vente des lots du lotissement « Les Terres ». Il indique que les investissements importants se réaliseront si les financements sont acquis.

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2023 Général, Section de fonctionnement au vote :

Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 17- Non : 0- Abstention : 1

Monsieur le Maire propose le budget primitif 2023 Général, Section d'investissement au vote :

Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 17- Non : 0- Abstention : 1

- **Vote des taux pour les contributions directes (Taxes foncières bâties et non bâties),**

Monsieur le Maire propose une augmentation du taux de la taxe foncière (bâti) de 2 % : soit de 32.69 % à 33.34 % et le maintien du taux de la taxe foncière (non bâti) à 38.96 %. Il souhaite que l'augmentation de la taxe foncière soit progressive et qu'elle permette une source de recettes face à la hausse des coûts de l'énergie. Il rappelle aussi que la taxe d'habitation a été supprimée et que les compensations mises en place ne sont pas à la hauteur des recettes qui auraient pu être espérées.

Le débat s'engage autour de cette proposition.

Monsieur le Maire propose un vote et le Conseil Municipal valide cette proposition d'augmentation du taux de la taxe foncière à 33.34 % et le maintien du taux de la taxe foncière non bâtie à 38.96 %, par un vote : Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 11 – Non : 2 - Abstention : 5

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Monsieur Roger MAZARD rend compte de la réunion CEPOS (Commune à Energie Positive) avec la présentation de différents projets par la Commune. Et annonce la fin de l'installation de la fibre pour la maison de santé.

Madame Isabelle LOTISSIER expose que le nettoyage de printemps réunira 150 enfants des écoles maternelles et primaires. En réunion fleurissement, il a été aussi abordé le jardin collectif, le poulailler et l'utilisation des composteurs vers le restaurant scolaire. Elle fait part de nouvelles demandes de créneaux horaires pour l'utilisation des salles.

Madame Yvette BRETONNIER annonce une potentielle ouverture de classe à l'Ecole Publique Antoine BOIRON suite aux journées portes-ouvertes et la prévision de 111 élèves présents à la rentrée de septembre 2023.

Monsieur Yvan SIMON fait le point sur la mise en place de la déviation poids-lourds et des sens de circulation pour la construction de l'Immeuble « Le Cour Denis ».

Monsieur Ludovic CARRET expose que la commission voirie va devoir travailler sur la répartition de l'allocation 2023 par la CCMDL pour les travaux à réaliser.

Monsieur Gilles RAYNARD rend compte de la visite de 30 élèves du Lycée professionnel de Précieux sur le marché aux veaux.

Madame Odile VERMARE expose que le lundi 3 avril sera effectué un essai d'installation des forains afin de préserver la sécurité de tous pendant les travaux de construction de l'immeuble « Le Cour Denis ».

Monsieur Thierry LOISON annonce la mise à jour du site internet pour les nouvelles activités.

Madame Sandrine BOINON informe le Conseil Municipal que la lettre d'information est prête et rend compte de la réunion du SIVOS. Elle demande aussi la diffusion de la recherche de bénévoles pour le Comice.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire expose que le fonctionnement du restaurant scolaire est actuellement perturbé par le comportement de certains élèves. Il rend compte d'une réunion avec les chefs d'établissement, les élus et le responsable du restaurant scolaire afin de trouver des solutions. Il est évoqué la venue d'un surveillant du collège dès la rentrée de septembre 2023. Monsieur le Maire annonce la présence de 11h30 à 13h30 de l'ASVP. Il a souhaité aussi rencontré les parents et les élèves sous sanction le mardi 4 avril 2023.

Il présente aussi un devis de 38 000 € HT de la société FROID et CONFORT pour l'aménagement d'un self. Il pourrait être en fonctionnement dès le mois de juin 2023 et cela serait une amélioration pour le service des repas et le temps de repas des collégiens, mais aussi pour réduire le gaspillage alimentaire.

Monsieur le Maire demande la validation de ce devis et des travaux pour l'installation d'un self (Votants : 18 (dont 2 pouvoirs) – Oui : 18- Non : 0- Abstention : 0). Le Conseil Municipal donne son accord.

Il expose aussi qu'une enveloppe de 25 000 € a été budgétée afin de réaliser des travaux d'acoustique pendant les congés d'été.

Il présente les travaux qui vont être réalisés par l'OPAC du RHONE à partir d'avril 2023 au Centre 2000 (Isolation extérieure, changement des menuiseries extérieures et du mode de chauffage...). Monsieur le Maire met en avant les investissements de l'OPAC du RHONE sur notre commune : Résidence Centre 2000, Construction de la résidence Séniors Montée de la Galène et ADAPEI. Il expose que des échanges de terrains vont être effectués entre la Commune et l'OPAC du Rhône, notamment pour permettre l'aménagement de l'accès pour les livraisons au futur restaurant scolaire.

Monsieur le Maire propose que les courriers suivants soient adressés à Madame La Préfète, Monsieur le Directeur de l'ARS et les parlementaires pour protester contre la fermeture du service des urgences de Feurs :

« La Direction du Centre Hospitalier du Forez a annoncé brutalement la suppression des urgences, du SMUR et de l'UHCD de l'Hôpital de Feurs en raison d'une pénurie de médecins urgentistes. Avec cette fermeture programmée, une partie de notre territoire sera située à plus d'1 heure de services d'urgences hospitaliers. Dans ces conditions, c'est la vie de nos concitoyens qui est mise en danger.

Les habitants de notre territoire sont déjà pénalisés par un manque de praticiens, qui entraîne des ruptures de parcours de soin et, par conséquent le recours aux urgences. De plus, cette situation d'éloignement des services d'urgence va encore compliquer la mobilisation de sapeurs-pompiers bénévoles en multipliant leur temps passé sur les routes. C'est de nouveau un service public de proximité ô combien important, puisqu'il touche à la santé, qui disparaît.

Les élus du Conseil Municipal et toute la population de Saint Laurent de Chamousset vous font part de leurs grandes inquiétudes face à cette décision.

Nous demandons donc le maintien des urgences, du SMUC et de l'UHCD pour la sécurité de tous, pour le maintien d'un service public hospitalier rendu aux patients des communes rurales de façon équitable. ».

Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Varliette". The signature is fluid and somewhat stylized, with a large loop at the end.

Pierre VARLIETTE